



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Maîtrise de l'espace et du développement dans une région difficile : le Mézenc

Louis Biannic

Abstract

This investigation is about the projections of changes of landscape and economic activities by the year 2000 of a small rural area of the Auvergne Région, Mézenc, in Haute-Loire. Its future seems connected to the keeping of primary schools, the maintenance of council roads, rationalization of milk collection, the increasing of farm sizes, and the development of the cross-country skiing resort.

Citer ce document / Cite this document :

Biannic Louis. Maîtrise de l'espace et du développement dans une région difficile : le Mézenc. In: Économie rurale. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? pp. 46-47;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4185>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_202_1_4185

Fichier pdf généré le 08/05/2018

MAÎTRISE DE L'ESPACE ET DU DÉVELOPPEMENT DANS UNE RÉGION DIFFICILE : LE MÉZENC

Louis BIANNIC*

PLANNING CONTROL OF LANDSPACE AND FUTURE SCENARIO IN A LAGGING REGION CALLED « MEZENC »

SUMMARY :

This investigation is about the projections of changes of landspace and economic activities by the year 2000 of a small rural area of the Auvergne Région, Mézenc, in Haute-Loire. Its future seems connected to the keeping of primary schools, the maintenance of council roads, rationalization of milk collection, the increasing of farm sizes, and the development of the cross-country skiing resort.

« 40 % des cantons ruraux peuvent être considérés comme des espaces fragiles » (Commissariat Général du Plan, 1989, p. 41) (1) du fait du déclin de l'activité agricole, du vieillissement de la population et de la disparition induite des services privés et publics. Le Massif central apparaît particulièrement menacé. Le repli de l'agriculture s'y traduit par un réel risque d'enfrichement de grandes surfaces. Les Pouvoirs Publics, par l'intermédiaire de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la Région Auvergne et du Commissariat à l'Aménagement et au Développement Economique ont demandé au CEMAGREF d'étudier, sur quatre sites très contrastés, les perspectives d'évolution à l'horizon de l'an 2000 de l'utilisation de l'espace et des activités économiques de manière à en dégager des pistes d'action adaptées aux enjeux et aux problèmes rencontrés.

On présentera d'abord, dans ses grandes lignes, la démarche d'analyse de zone ; puis les résultats obtenus sur la petite région du Mézenc, située en bordure sud-est de la Région Auvergne.

UNE DÉMARCHÉ D'APPROCHE MICRO-RÉGIONALE, GLOBALE ET PROSPECTIVE

Pour prendre en compte des réalités et des perspectives d'évolution territoriale souvent contrastées, nous avons retenu une méthode qui, compte tenu de l'importance de l'agriculture dans le Massif central, repose sur une analyse des systèmes d'exploitations agricoles, de leurs relations à l'espace et aux autres activités. Cette méthode

combine un diagnostic de la situation actuelle et des scénarios d'évolution qui sont autant de futurs possibles. Elle permet ainsi de mettre en évidence, d'une part les facteurs-clés de l'avenir d'une petite région et les acteurs qui ont une responsabilité par rapport à ces facteurs, d'autre part les enjeux qui se rattachent à leurs décisions, la hiérarchie de ces enjeux et les problèmes à résoudre.

LE MÉZENC AUJOURD'HUI

La région étudiée, le Mézenc, considérée comme une entité géographique naturelle, est un plateau d'altitude élevée (1 100 à 1 400 mètres), s'étendant sur dix communes, à l'écart des grands axes de circulation, au caractère agricole très marqué, doté de nombreuses petites exploitations placées dans des conditions naturelles difficiles.

La population peu nombreuse, vieillie, à fort taux de célibat masculin, comprend encore près d'une moitié de ménages agricoles, dont une forte proportion de jeunes chefs d'exploitation. Deux sur cinq sont âgés de moins de 45 ans. Les exploitations agricoles, de petite dimension économique, en retard de modernisation et de développement disposent de petits troupeaux bovins logés dans de vieux bâtiments. L'orientation laitière domine et s'accompagne d'une commercialisation de veaux croisés ou de génisses de boucherie. Ce caractère agricole accentué résulte aussi de la délocalisation des activités artisanales et commerciales traditionnelles « vers le bas ». Le tourisme hivernal, articulé autour de la station de ski des Etables apparaît seulement capable de freiner localement

* CEMAGREF de Clermont-Ferrand.

1. Rapport de la Commission « Vie quotidienne et cadre de vie ».

la disparition des services et de fournir quelques emplois saisonniers aux ménages installés sur le plateau. Les services publics, en particulier l'école primaire, se maintiennent encore dans les petites communes. De même, le déneigement de la voirie communale continue d'être assuré, au prix d'une imposition locale élevée sur le foncier non bâti, ressource fiscale essentielle (voir le tableau « Le Mézenc en chiffres »).

Le Mézenc en chiffres

Population totale 1982 = 3 110 habitants
Evolution 1982/1962 = - 44 %
Densité de population = 12 habitants/km ²
Population totale estimée fin 1987 = 2 700 habitants
Superficie totale = 227 km ²
dont superficie agricole = 2/3
Nombre d'exploitations agricoles = 400
dont 40 % dirigés par des chefs âgés de moins de 45 ans
Taux de célibat des chefs (35-45 ans) = 40 %
Fréquence d'activité extérieure des ménages agricoles = 23 %
SAU moyenne par exploitation = 35 ha
Cheptel vaches par exploitation en ayant = 17
Quota laitier par exploitation en ayant = 31 000 litres
Nombre de quotas = 300 (75 %)
Quota moyen des exploitations « spécialisées lait » et dirigées par des agriculteurs âgés de moins de 45 ans = 52 000 litres
Nombre de jeunes âgés de plus de 21 ans issus des ménages agricoles à la recherche d'un emploi agricole = 50 dont 40 dans des exploitations à pérennité considérée comme exclue ou très incertaine
Montant moyen de l'impôt foncier non bâti, par hectare SAU par hectare SAU = 180 F ; par ha de prés de fauche = 300 F

LE MÉZENC A L'HORIZON 2 000

Le scénario décrit ci-dessous est ce que l'on appelle le scénario de référence. Il prend en compte les tendances lourdes de l'évolution qui découle de la poursuite de l'application des règles actuelles du jeu économique, juridique et social ; il intègre les projets et les stratégies déclarés par les différents acteurs internes et externes, qui interviennent directement sur la zone.

• En particulier, la construction de ce scénario repose sur un ensemble d'hypothèses locales qui peuvent se résumer :

- au non-renouvellement des chefs d'entreprises non agricoles ;
- à la fermeture des services publics, notamment de l'école primaire et maternelle dans les petites communes ;
- à l'impact très localisé de la zone nordique sur l'économie de la petite région ;
- à l'attachement des jeunes au « Pays » et à leur manque de capacité professionnelle qui se traduisent par des

« reprises forcées » d'entreprises familiales, surtout agricoles, par des jeunes à la recherche d'un emploi non agricole peu qualifié ;

— à la restructuration laitière avec l'abandon de la collecte en altitude.

• En l'an 2 000, le Mézenc rassemble 1 700 habitants. L'artisanat et les services privés ont disparu dans les petites communes. Il demeure 250 exploitations dont 40 % de petite dimension économique dirigés par des célibataires âgés ou par des ménages exerçant une activité extérieure. Les autres exploitations s'agrandissent à partir du foncier libéré par les cessations d'activité (un quart de la surface de 1987). La déprise foncière agricole reste malgré tout réduite ; elle se manifeste par une sous-exploitation des mauvaises parcelles non mécanisables et des communaux ou sectionnaux.

— La production laitière se trouve localisée en zone « basse », ou de part et d'autre de la voirie départementale, tandis que la production de viande se développe plus en altitude dans les exploitations bloquées par les quotas qui pratiquent des systèmes mixtes, et dans les quelques « grandes » exploitations en système allaitant. Au total, il n'y a pas de mouvement général d'extensification.

— En définitive, les contrastes à l'intérieur du Mézenc s'amplifient entre, d'une part les quelques communes dotées d'un potentiel touristique, d'autre part les petites communes uniquement agricoles : le maintien en état de la voirie communale y est de plus en plus difficile sous l'effet de la réduction du potentiel fiscal due à la dépopulation et à la dégradation du bâti ; le patrimoine foncier non bâti reste quasi inchangé.

Le Mézenc déjà tiraillé vers plusieurs pôles périphériques, notamment dans sa partie nord, voit l'effondrement du chef-lieu avec une menace « d'éclatement » du canton.

• La situation du Mézenc apparaîtra plus « rose » ou plus « noire » que celle du scénario dit de référence selon les solutions qui seront apportées aux problèmes-clés suivants qui constituent des leviers d'action :

— la restructuration de la collecte laitière qui limite l'installation de jeunes agriculteurs et paupérise un grand nombre d'exploitants actuels obligés de se reconvertir en systèmes allaitants sur de petites structures ;

— la fermeture des écoles primaires et maternelles ainsi que l'incapacité financière des communes à supporter le déneigement et l'entretien de leur voirie qui sont susceptibles de freiner l'arrivée de nouveaux résidents et d'accélérer le départ de jeunes ménages dont les actifs travaillent à la périphérie du Mézenc, dans le bassin du Puy ;

— enfin, le développement d'un tourisme hivernal qui n'a pas répondu aux espérances locales.

Au total, l'image du Mézenc à l'horizon 2 000 qui prévaut est celle d'un quasi imperceptible déclin car il reste encore suffisamment de potentiel humain et économique. Les ruptures sont alors repoussées à l'an 2010 - 2020.

BIBLIOGRAPHIE

L. BIANNIC and al. (1988). - Avenir d'une zone rurale fragile dans le Massif Central : Le Mézenc - CEMAGREF Riom - Etude n° 125 - Novembre 1988 - 117 pages.

L. BIANNIC (1989). - Une approche cartographique des activités éco-

nomiques et de l'occupation de l'espace dans une petite région : guide pratique - CEMAGREF Riom - Juin 1989 - 12 pages.

Commissariat Général du Plan. - Rapport de la Commission « Vie quotidienne et cadre de vie ».